

# Une priorité pour la CGT

Les risques psycho-sociaux (RPS) font partie des dangers les plus importants auxquels les salariés du site d'Élancourt peuvent être confrontés.

Devant l'augmentation de la souffrance au travail, la CGT se mobilise pour vous aider à identifier ces risques et à agir rapidement pour vous sortir de ces situations (en dernière page). Vous trouverez également en page centrale toutes les propositions CGT pour les prévenir.

## LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, C'EST QUOI ?



Airbus D&S doit mettre en place une politique efficace de prévention.



**Rappel** : Une obligation générale de sécurité (de moyens et de résultats) incombe à l'employeur (article L. 4121-1 du Code du travail). Il lui revient d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés.

# LES 12 FACTEURS DE RISQUE ET NOS PROPOSITIONS POUR LES PRÉVENIR

## Organisation interne

- Fin du fonctionnement client/fournisseur en interne qui met les services en concurrence et crée des silos.
- Impliquer réellement les salariés dans les décisions : ce sont ceux qui font le travail qui sont les mieux placés pour l'organiser.

## Conditions d'emploi

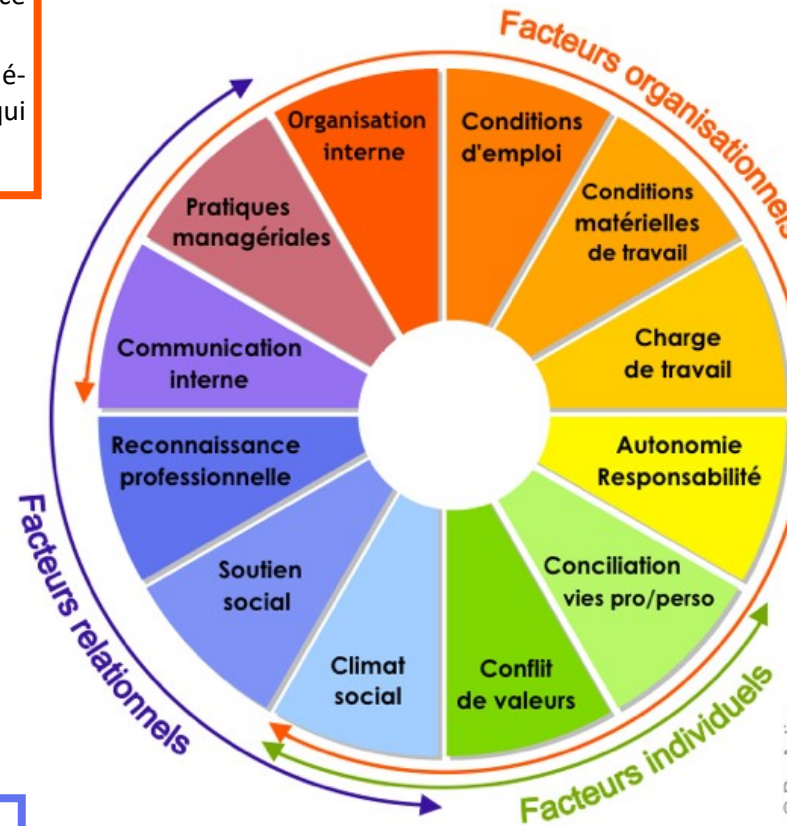
- Embauche des sous-traitants et des intérimaires.

## Conditions matérielles de travail

- Redonner la priorité à des outils informatiques performants et adaptés au travail réel des salariés.

## Pratiques managériales

- Fin du management par objectifs.
- Fin des auto-évaluations.
- Abandon du feedback.
- Eviter le management transnational.
- Limitation du multi-management et de l'organisation matricielle qui mène à des injonctions contradictoires projets/hiérarchie/fonctions support.



## Charge de travail

- Meilleure visibilité sur la charge de travail.
- Mise en place d'indicateur de charge de travail
- Embauches en cas de surcharge.
- Devis et prix de vente basés sur la réalité du travail effectif.
- Mieux gérer les priorités et les plannings.

## Autonomie, responsabilité

- Fin du multi-pointage (SAP, JIRA, myHR) : un pointage à haut niveau est suffisant.
- Prise en compte du temps consacré aux tâches administratives.

## Reconnaissance professionnelle

- Etablir des fiches de poste décrivant le travail réel.
- Mettre en place un « clapet anti-retour » pour la cotation de l'emploi occupé : pas de déclasserment des salariés.
- Promotion automatique au moins tous les 4 ans grâce à des formations en cohérence avec l'évolution professionnelle.

## Soutien social

- Rappeler aux salariés qu'ils peuvent solliciter le service de prévention et de santé au travail (Service médical Bât. A0100) et le faire connaître.
- Accompagnement de la montée en compétences à l'arrivée dans une nouvelle équipe.
- Véritable tutorat (formation + heures).

## Conciliation vies pro/perso

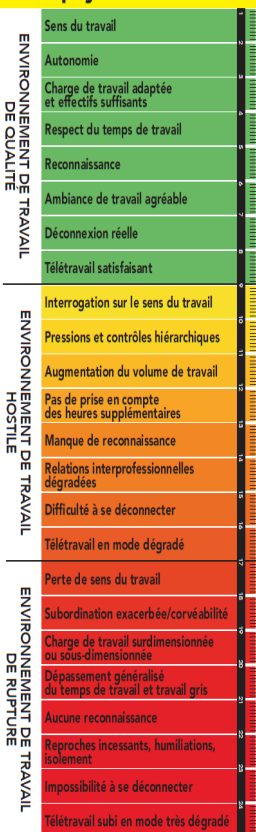
- Réduction du temps de travail, avec pour objectif, à terme, les 32h étalés sur une semaine de 4 jours.
- Reconnaissance et paiement de toutes les heures au delà de la durée légale, y compris pour les forfaits jour. Création d'indicateurs de charge de travail.
- Eviter les horaires atypiques.
- Départ progressif en retraite à temps partiel compensé à 100% par l'employeur.

# La CGT à vos côtés dans les moments difficiles

Après le violentomètre sur les violences sexistes et sexuelles, voici le sociomètre qui vous aide à identifier les risques psycho-sociaux.

Stop à la souffrance au travail. Agissons!

## Le Sociomètre des risques psycho-sociaux



**Environnement de travail hostile ou de rupture ?**

### JE RASSEMBLE

Je conserve tous les écrits. Je rédige des comptes rendus des réunions et d'événements en lien avec le risque identifié.

### JE CONSULTE

Je consulte le service médical de mon entreprise et je n'hésite pas à consulter mon médecin traitant.

### JE DEMANDE DE L'AIDE

Je sollicite mes collègues, j'utilise les moyens mis en place par l'entreprise et je ne reste pas seul. Je fais appel immédiatement aux représentants CGT qui sauront m'écouter, me conseiller et m'accompagner pour me sortir de ces situations dangereuses.

Avec la CGT, j'agis de façon adaptée à ma situation.

La CGT continuera à agir avec détermination pour défendre les victimes et lutter contre tous les risques psycho-sociaux et contre les harcèlements moraux, racistes, sexistes, sexuels...

**Du 8 au 10 novembre 2023, je vote CGT !**